

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Valérie Lescrenier, Ministre du Tourisme, concernant
L'état des lieux des labellisations d'endroits de camps

En juillet dernier, à l'occasion d'une question parlementaire sur l'état des lieux des endroits de camps et sur la labellisation de ceux-ci dans le cadre d'un appel à projets, vous aviez indiqué qu'il restait une soixantaine de dossiers non finalisés pour diverses raisons (absence de label, retards dans les travaux, ...)

Madame la Ministre, qu'en est-il à l'heure actuelle? Les dossiers sont-ils désormais tous clôturés? In fine, combien d'endroits sont labellisés?

Concernant la sensibilisation des pouvoirs locaux, Atouts camps a organisé en janvier 2025 deux visioconférences à destination des communes dont l'objectif était d'attirer leur attention sur la pénurie des endroits de camps et de les inciter à encourager les propriétaires à ouvrir de nouveaux sites. Neuf mois plus tard, quel est le bilan? Combien de dossiers supplémentaires ont été déposés suite à ces démarches?

Outre les pouvoirs locaux, Atouts camps devait également sensibiliser les établissements scolaires en vue d'identifier et d'aménager des sites potentiels pour les camps. Des premiers contacts ont été établis avec le cabinet de la Ministre-Présidente mais, en juillet dernier, aucun résultat concret n'avait abouti. Madame la Ministre, la situation a-t-elle évolué? Un partenariat avec les établissements scolaires a-t-il pu être trouvé?

Enfin, si la subvention octroyée à l'ASBL Atouts Camps a été libérée en 2025, vous avez annoncé une convention pluriannuelle dès 2026. Concernant celle-ci, le montant est-il déjà fixé? Dans l'affirmative, quel est-il?

Pour terminer, pouvez-vous dresser le bilan de l'organisation des camps 2025? Comment concilier l'offre et la demande pour la saison 2026?

Réponse de la Ministre Lescrenier:

[Octobre 2025]

Cette question porte tant sur ma compétence Tourisme en Wallonie que ma compétence Jeunesse en Fédération Wallonie Bruxelles.

Je me permets donc de répondre à l'ensemble des éléments bien que ce soit au titre de ministre Tourisme que l'honorable membre me questionne.

Sur les 33 endroits de camps à labelliser et faisant suite à l'appel à projets:

- 12 sont labellisés;
- 1 a abandonné;
- 20 sont encore à labelliser.

Le délai de labellisation ayant été prolongé au 31 mai 2026, un ralentissement de l'évolution des dossiers est clairement observé.

En définitive, on comptabilise désormais 222 endroits de camps « bâtiments » labellisés et 73 endroits de camps « prairie » labellisés.

En ce qui concerne la sensibilisation des pouvoirs locaux à travers les deux visioconférences organisées en janvier 2025, Atouts camps a constaté un nombre croissant de sollicitations par les communes désireuses de mieux comprendre le rôle qu'elles ont à jouer. Cela vaut tant pour la casquette « *autorité qui délivre l'autorisation d'exploiter des endroits de camp sur son territoire* » que pour la casquette « *propriétaire d'endroits de camp (salles communales, buvettes de foot, écoles...)* ». Ces sollicitations se concrétisent notamment par une invitation concrète à venir communiquer sur le sujet au sein de la commune.

Sur la sensibilisation des établissements scolaires, convaincre les écoles de mettre leurs infrastructures à disposition pendant la période estivale reste un défi. La sensibilisation se poursuit pour élargir l'offre de lieux de camp au sein des bâtiments scolaires. Une réunion a eu lieu à la mi-octobre avec les représentants du Cabinet de la Ministre Degryse pour étudier cette question de sensibilisation, voire la mise en place de synergies entre les deux secteurs. Je reviendrai à ce sujet vers l'honorable membre lorsque j'aurai des résultats plus concrets.

Les conventions pluriannuelles, tant les modalités que les montants, doivent encore être finalisés par un passage en Gouvernement.

L'honorable membre m'interroge par ailleurs sur le bilan de l'organisation des camps 2025.

Au total en 2025, 2.739 camps étaient organisés, dont 2.151 en Belgique.

Au niveau du type d'hébergement, on comptabilise 1.201 « sous bâtiment », 734 « en prairie » et 216 étaient mixtes. Enfin, sur les 2.151 organisés en Belgique, 1.939 l'ont été en juillet, contre 212 en août.

Enfin, différentes pistes et mesures s'imposent pour anticiper et garantir une conciliation de l'offre et de la demande pour 2026. En l'espèce, il s'agit de:

- finaliser, pour le 31 mai 2026, les dossiers évoqués ci-avant et relatifs à l'appel à projets lancé en 2023 qui devraient aboutir à la labellisation d'une trentaine d'EC;
- collaborer avec les agriculteurs en encourageant ces derniers à mettre à disposition des terrains pour les camps en prairies, éventuellement via une campagne de communication ciblée;
- poursuivre la création de partenariats avec les pouvoirs locaux et les établissements scolaires;
- maintenir le soutien financier au profit de l'ASBL Atouts Camps pour lui permettre de continuer son travail de labellisation.